

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

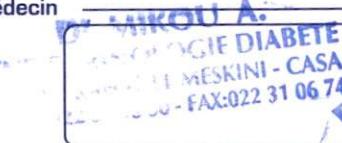
Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4745 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : 135042
 Nom & Prénom : JOUAT Mustapha
 Date de naissance : 01/09/1951
 Adresse : 38 Rue 90 Hay Mohamad Abdellah
 Casablanca
 Tél. : 06 628 737 11 Total des frais engagés : 24500 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/08/2022

Nom et prénom du malade : Roussat J. KHAJJA Age : 60

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/09/2022

Signature de l'adhérent(e) : J. KHAJJA

Le : 05/09/2022

Signature : J. KHAJJA



8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.08.22	C.S		6444.17	ENDOCRINOLOGIE 19 BD. RAHAI EL MESKINI - CASABLANCA 22 31 16 30 - FAX: 022 31 06 245

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 Bd. Qods 21 Ain Chock Centre Qods 2 Casablanca tél: 0522 21 11 11 0522 527 151	31.8.22	B.1970	2450 Dhs

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LABORATOIRE Dr ENNACIRI D'ANALYSES MEDICALES
Bd Al Qods. Rue 205, Résidence Qods II. RDC N° 73. Hay My Abdellah. Ain Chock. Casa
05.22.21.01.12 - Fax: 05.22.52.71.51

Casablanca le: 31/08/2022

FACTURE N° 45299/2022

Médecin

Nom du patient

**MME BOUSSAID TLEMCANI
KHADIJA**

Examens

- NFS- VS- GLY- URE- CREAT- HbG- CRP-
GOT- GPT- GGT- CHOt- HDL- LDL- TRI- AU-
TSH- VITD3- AgHBs- AcAVHC

Cotation

B 1970

Montant

2 450,00 DH

**Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: DEUX MILLE
QUATRE CENT CINQUANTE DIRHAMS**

LABORATOIRE Dr ENNACIRI
D'Analyse Médicale
Bd. Qods Résidence Qods 2
Ain Chock - Casablanca
Tél: 0522 210 112 / 0522 527 151

Docteur MIKOU Abdelhaq

Diplômé de la faculté de
Médecine de Toulouse
Spécialiste en
Endocrinologie - Diabète
Maladies de la nutrition

Obésité - Maigreur - Maladies du Cholestérol
- Goitre -

Sur Rendez-vous

Membre de :

- SFD Société Francophone du Diabète
- EASD Association Européenne pour l'Etude du Diabète
- MGSD Groupe Méditerranéen pour l'Etude du Diabète

Casablanca, le

30/08/88

Dr. Joubat Khalil

Fns - vs.

- glic. Je.
- glycémie glycolys
- ure - creat.
- TSHs.
- CRP
- ACHUS - APTBS.
- transaminases
- cholest + HDL + LDL
- triglycé.
- Acide ur.
- ur de DOPA

LABORATOIRE Dr. ENNACIRI
D'Analyse Médicale
Bd. Qods Résidence Qods 2
Ain Chock - Casablanca
Tel: 0522 210 112 / 0522 527 151

Dr. MIKOU A.
ENDOCRINOLOGIE DIABÈTE
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA
TEL: 022 31 16 30 - FAX: 022 31 06 74

39, شارع رحال المسكيني - الطابق (2) - الدار البيضاء - الهاتف (عيادة) : 05 22 31 16 30 - هاتف و فاكس : 05 22 31 06 74
39, Bd Rahal El Meskini - 2^{ème} étage - Casablanca - Tél. : 05 22 31 16 30 - Tél./Fax : 05 22 31 06 74
e-mail:famillemikou@gmail.com

مختبر د. الناصري للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE DR. ENNACIRI D'ANALYSES MÉDICALES

Docteur Mohamed Ennaciri
Médecin Biologiste
Spécialiste en

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Parasitologie
Mycologie - Virologie - Immunologie et Transfusion Sanguine



الدكتور محمد الناصري

طبيب إحيائي

اختصاصي في علوم

الكمياء الإحيائية - الدم - البكتيريا - الطفيلييات
الفطريات الفيروسات - المناعة وعلم تحاقن الدم

017-31H22

Prélèvement du : 31/08/2022

Résultats édités le: 31/08/2022

MME BOUSSAID TLEMCANI KHADIJA

Dossier N° 19G311

Page: 3/4

IMMUNOLOGIE

C- REACTIVE PROTEINE: CRP..... : 9,00 mg/l (*) Inf ou égal à 5,00 mg/l

Technique: Turbidimétrie

Antécédent du 23/07/19 - 09:19 : 4,90 mg/l

ENZYMES SERIQUES

TRANSAMINASE GOT..... : 24 UI/l 0 à 40 UI/l

Antécédent du 23/07/19 - 09:19 : 22 UI/l

TRANSAMINASE GPT..... : 22 UI/l 0 à 40 UI/l

Antécédent du 23/07/19 - 09:19 : 20 UI/l

GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE: GGT..... : 14 UI/l 6 à 42 UI/l

Dr. ENNACIRI Mohamed
Médecin Biologiste

مخابر د. الناصري لتحليلات الطبية

LABORATOIRE DR. ENNACIRI D'ANALYSES MÉDICALES

Docteur Mohamed Ennaciri
Médecin Biologiste
Spécialiste en

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Parasitologie
Mycologie - Viologie - Immunologie et Transfusion Sanguine



الدكتور محمد الناصري

طبيب إحيائي

اختصاصي في علوم

الكميات الإحيائية - الدم - البكتيريا - الطفيلييات
الفطريات الفيروسات - المناعة وعلم تحاقن الدم

017-31H22

Prélèvement du : 31/08/2022

Résultats édités le: 31/08/2022

MME BOUSSAID TLEMCANI KHADIJA

Dossier N° 19G311

Page: 1/4

HEMOGRAMME

Valeurs de référence

Femme

23/07/19-09:19

NUMERATION

GLOBULES BLANCS.....	7 080	/mm ³	4 000 à 10 000	10 900
GLOBULES ROUGES.....	4,4	M/mm ³	3,8 à 5,4	4,8
HEMOGLOBINE.....	12,1	g/dL	12 à 16	13,2
HEMATOCRITE.....	38,6	%	37 à 47	40,3
VGM.....	88,0	μ ³	82 à 98	84
TCMH.....	27,0	pg	27 à 33	28
CCMH.....	31,0	g/dL	31 à 36	33
PLAQUETTES.....	400	10 ³ /mm ³	150 à 400	460

FORMULE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	52	%	68
Soit	3682	/mm ³	7412
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	2	%	1
Soit	142	/mm ³	109
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0	%	0
Soit	0	/mm ³	0
LYMPHOCYTES.....	39	%	28
Soit	2761	/mm ³	3052
MONOCYTES.....	7	%	3
Soit	496	/mm ³	327

VITESSE DE SEDIMENTATION

1ère Heure..... 15 mm N: < 20 mm

Antécédent du 23/07/2019: 8

ENNACIRI Mohamed
Médecin Biologiste

مختبر د. الناصري للتحاليل الطبية

LABORATOIRE DR. ENNACIRI D'ANALYSES MÉDICALES

Docteur Mohamed Ennaciri

Médecin Biologiste
Spécialiste en

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Parasitologie
Mycologie - Virologie - Immunologie et Transfusion Sanguine



الدكتور محمد الناصري

طبيب إحيائي

اختصاصي في علوم

الكماء الإحيائية - الدم - البكتيريا - الطفيلييات
الفطريات الفيروسات - المناعة وعلم تحاقن الدم

017-31H22

Prélèvement du : 31/08/2022

Résultats édités le: 31/08/2022

MME BOUSSAID TLEMCANI KHADIJA

Dossier N° 19G311

Page: 2/4

BIOCHIMIE SANGUINE

GLYCEMIE A JEUN.....	2,90 16,12	g/1 mmol/1	(*) 0,70 à 1,10 g/1 3,89 à 6,12 mmol/1
Antécédent du 23/07/19 - 09:19 :	1,84 g/1		
UREE.....	0,25 4,15	g/1 mmol/1	0,15 à 0,50 g/1 2,49 à 8,30 mmol/1
Antécédent du 23/07/19 - 09:19 :	0,28 g/1		
CREATININE.....	7,5 66,4	mg/1 μmol/1	5,00 à 12,00 mg/1 44,25 à 106,20 μmol/1
Antécédent du 23/07/19 - 09:19 :	8,0 mg/1		
CHOLESTEROL TOTAL.....	2,40 6,19	g/1 mmol/1	(*) 1,50 à 2,00 g/1 3,87 à 5,16 mmol/1
CHOLESTEROL HDL.....	0,95 2,45	g/1 mmol/1	Sup à 0,40 g/1 1,03 à 4,90 mmol/1
CHOLESTEROL LDL.....	1,11 2,86	g/1 mmol/1	0,00 à 1,30 0,00 à 3,35
TRIGLYCERIDES.....	1,70 1,94	g/1 mmol/1	(*) 0,60 à 1,50 g/1 0,68 à 1,71 mmol/1
ACIDE URIQUE.....	48 286	mg/1 μmol/1	24,00 à 57,00 mg/1 142,80 à 339,15 μmol/1
HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c.....	10,30	g	(*) 4,50 à 6,50
Antécédent du 23/07/19 - 09:19 :	11,20 %		

Dr ENNACIRI Mohamed
Médecin Biologiste



الدكتور محمد الناصري

طبيب إحيائي

اختصاصي في علوم

الكماء الإحيائية - الدم - البكتيريا - الطفيلييات
 الفطريات الفيروسات - المناعة وعلم تحاقن الدم

017-31H22

Prélèvement du : 31/08/2022

Résultats édités le: 31/08/2022

MME BOUSSAID TLEMCANI KHADIJA

Dossier N° 19G311

Page: 4/4

HORMONES SANG

TSH ultrasensible

Technique: Vidas Biomérieux

Résultat: 0,53 µUI/ml

0,25 à 5,00 µUI/ml

VITAMINES D : D2 + D3

Technique: EIA

Résultat: 23,00 µg/l (*)

30,00 à 80,00

Antécédent du 23/07/19 - 09:19 : 21,00 µg/l

Concentrations recommandées dans la littérature(enfants et adulte): > 30 µg/l

Statut vitaminique considéré insuffisant entre 10-30 µg/l

Etat carentiel endessous de 10 µg/l

Un potentiel effet toxique est évoqué pour des valeurs > 100 µg/l

A confronter aux données cliniques et thérapeutiques.

SÉROLOGIE

ANTIGENE HBs

Technique: ELISA

Résultat: Négatif

ANTICORPS ANTI VIRUS DE L'HEPATITE C

Technique: ELISA

Résultat: Négatif

Total de pages: 4

Dr. ENNACIRI Mohamed
 Médecin Biologiste